25
26

guide Petite enfance

Bienvenue dans le monde
des tout-petits de 0 à 4 ans !

ORVAULT

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf
de Loire-Atlantique

Édito

Chers parents,

Par la création du « service public de la petite enfance » le 1er janvier 2025, l'État est venu conforter et affirmer le rôle premier des communes dans le soutien à la qualité des modes d'accueil, l'information et l'accompagnement des parents, mais aussi des assistant·es maternel·les. Cela dans un souci de favoriser un équilibre et une diversité des modes d'accueils proposés aux familles.

Ce guide est l'illustration même de ce service public de la petite enfance. Il vous permet de découvrir les diverses solutions qui s'offrent à vous dans notre commune pour trouver le mode de garde le plus adapté à vos besoins : l'accueil individuel chez un·e assistant·e maternel·le, l'accueil collectif à temps complet ou à temps partiel dans une structure municipale, associative ou privée. Depuis 2020, nous œuvrons à soutenir la qualité des modes d'accueil, à commencer par l'adoption de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant. Celle-ci énonce les dix principes essentiels pour qu'il grandisse en toute confiance. Le personnel municipal, par son professionnalisme, s'investit quotidiennement pour garantir ces principes.

En complément, la Maison de la Petite Enfance et de la Parentalité, créée en 2021 et située à la Gobinière, est un lieu dédié à l'accompagnement des parents dans leur mission éducative : elle y abrite notamment le Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAEP) Roule Galette. Vous y découvrirez diverses actions autour du jeu, du développement de l'enfant, ainsi que des animations à destination des enfants gardés par des assistant·es maternel·les. Des permanences d'information sur les modes de garde de la commune y sont également proposées. Par ailleurs, nous avons travaillé à rendre plus transparente l'attribution des places et avons augmenté les possibilités d'accueil d'urgence sur l'ensemble des établissements d'accueil du jeune enfant ainsi que l'accueil occasionnel, principalement dans la structure "Courte échelle" à la Ferrière. Celui-ci permet d'accueillir les enfants de façon ponctuelle, sans contrat, selon les places disponibles. Améliorer le service rendu aux familles afin qu'il soit toujours plus accessible et de qualité pour toutes et tous sur l'ensemble du territoire reste au cœur de nos priorités.

Soyez assurés de notre engagement total pour le bien-être de vos enfants.

Jean-Sébastien Guitton
Maire d'Orvault

Yann Guillon
Adjoint délégué à l'enfance
et à l'éducation

Sommaire

Les différents modes de garde

4 L'accueil individuel

8 L'accueil collectif

Les structures orvaltaises

10 Les structures municipales

13 Une structure associative et des structures privées

15 Les actions en faveur de la parentalité

17 Les infos pratiques

19 Le plan et les coordonnées

21 La fiche repère, détachable

Direction Éducation Enfance Jeunesse
21, avenue Alexandre-Goupil, 44 700 Orvault
02 51 78 33 00 ou espacefamille@mairie-orvault.fr

Lundi, mercredi, vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30
Mardi et jeudi : 13h30-17h30

Ce dépliant est disponible en version adaptée aux malvoyants, sur demande au 02 51 78 31 00

L'accueil individuel

Le Relais Petite Enfance est le service municipal dédié à la recherche d'un mode de garde individuel (assistant·es maternel·les et gardes à domicile).

L'accueil individuel, de quoi s'agit-il ?

Il existe deux formes d'accueil individuel :

> **L'assistant·e maternel·le** : c'est un·e professionnel·le de la petite enfance, agréé·e par le Département, qui travaille et accueille votre enfant à son domicile. Dans certains cas, les assistant·es maternel·les peuvent se regrouper pour former une Maison d'Assistant·es Maternel·les (MAM).

> **La garde à domicile** : c'est un·e professionnel·le qui intervient directement au domicile de la famille.

Qu'est-ce que le Relais Petite Enfance (RPE) ?

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un **service municipal gratuit** destiné aux parents et futurs parents ainsi qu'aux professionnel·les de l'accueil individuel (assistant·es maternel·les et gardes à domicile).

Tout au long de l'année, des **animations** régulières sont proposées au sein de lieux adaptés aux tout petits. Des activités d'éveil et de psychomotricité, encadrées par du personnel qualifié de la Ville, sont proposées aux enfants accueillis par les assistant·es maternel·les et les gardes à domicile.

L'animatrice du RPE reçoit sur rendez-vous
à la Direction Éducation Enfance Jeunesse - service Petite Enfance
21, avenue Alexandre-Goupil
02 51 78 33 00 - espacefamille@mairie-orvault.fr

Des permanences sont aussi régulièrement organisées
> à la Maison de la Petite Enfance et de la Parentalité
(parc de la Gobinière)
> au multi-accueil de la Farandole (quartier de la Bugallière)
Retrouvez toutes les adresses p. 19

L'animatrice du RPE

> Agent soumis au devoir de réserve, elle accompagne les parents-employeurs dans leurs démarches administratives.

> Professionnelle qualifiée de la petite enfance, elle met ses compétences au service des assistant.es maternel·les, des gardes à domicile et des enfants, et propose chaque semaine des animations réfléchies pour être adaptées aux besoins des tout-petits.

> Diplômée éducatrice de jeunes enfants et formée à l'organisation d'entretiens confidentiels, elle travaille en collaboration avec différents professionnels (psychomotricien·ne) et partenaires (protection maternelle et infantile, unité d'agrément) dans l'intérêt de l'enfant et de sa famille.

L'assistante maternelle est une professionnelle de la petite enfance en qui nous avons toute confiance. L'accueil y est individualisé, nos enfants s'y sentent comme à la maison.

Les parents de Fanny et Robin
employeurs d'assistante maternelle

L'accueil individuel permet une première séparation en douceur entre la famille et son enfant. Chez l'assistante maternelle, le rythme de l'enfant est respecté. Nous sommes très satisfaits de ce mode de garde.

Les parents de Marius,
employeurs d'assistante maternelle

Qu'apporte le RPE aux familles ?

Pour les parents

> Présente l'ensemble des modes de garde existant sur la Ville

> Met en relation, en tant que futurs employeurs,
avec des professionnels de l'accueil individuel disponibles

> Informe sur la législation du code du travail
et assure une veille juridique

> Propose un modèle de contrat de travail

> Accompagne de façon neutre et confidentielle

> Porte un regard impartial sur une situation conflictuelle

> Oriente vers les instances compétentes en fonction des situations.

Pour les enfants

> Organise des temps collectifs, en petit groupe, et sur inscription

> Planifie ces animations au sein même des structures petite enfance
de la Ville dans des espaces d'éveil aménagés, adaptés et sécurisés

> Prévoit un horaire adapté pour permettre aux professionnel·les
de venir en fonction du rythme de l'enfant

> Place l'intérêt de l'enfant au coeur des activités collectives proposées, avec la sécurité affective et physique dont il a besoin pour s'épanouir.

L'accueil collectif

Les Etablissements d'Accueils du Jeune Enfant (EAJE) accueillent les enfants dont les parents souhaitent soit un mode d'accueil régulier (temps plein ou temps partiel), soit un mode d'accueil occasionnel.

L'accueil collectif, de quoi s'agit-il ?

Il existe 2 types d'accueil au sein des structures collectives :

L'accueil régulier

Différents types de contrats sont proposés aux parents pouvant aller de 1 à 5 jours par semaine. La famille s'engage à respecter les temps d'accueil définis au préalable, pour que la place soit réservée à son enfant.

L'accueil occasionnel

Il correspond à un besoin ponctuel des familles (sans contrat) de quelques heures à une journée par semaine, selon les places disponibles.

Sur l'ensemble des structures, des professionnel·les qualifié·es accompagnent l'enfant dans des activités diversifiées et adaptées à son âge. Il s'agit d'un accueil progressif et individualisé. L'enfant y évolue à son rythme dans un cadre collectif.

Les structures municipales

Toutes les structures petite enfance accueillent les enfants de 2 mois 1/2 à 4 ans.

Notre famille s'est installée très récemment à Orvault et nous avons obtenu une place au multi-accueil "La Raguenotte" pour notre fils Martin. Quel bonheur de le déposer chaque matin, il est enthousiaste et épanoui. De notre côté, nous sommes sereins de le savoir entouré par une équipe de professionnelles, dynamique et compétente. Notre enfant a réalisé une très bonne entrée dans la collectivité grâce à cela !

Les parents de Martin

6 structures municipales d'accueil

La Farandole - Bugallière
Rue du Pont Marchand
02 40 63 08 97
Capacité d'accueil : 18 enfants
Horaires : du lundi au vendredi
de 8h à 18h30

Frimousse - La Cressonnière
22, avenue du Petit-Moulin
02 40 63 93 85
Capacité d'accueil : 15 enfants
Horaires : lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 8h15 à 18h30

La Courte échelle - Ferrière
2 bis, avenue de la Jeunesse
02 40 63 27 03
Capacité d'accueil : 20 enfants
Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h15 à 18h30.
*Structure dédiée en priorité pour
des accueils occasionnels*

La Raguenotte - Bois-Raguenet
8, rue des Sonnailles
02 40 63 57 90
Capacité d'accueil : 20 enfants
Horaires : du lundi au vendredi
de 8h à 18h30

Les Pousses d'Or - Le Bignon
25 bis, rue Alfred-Nobel
02 51 78 33 09
Capacité d'accueil : 54 enfants
Horaires : du lundi au vendredi
de 7h45 à 18h45

La Petite Sirène - Haut Cormier
Route de Basse-Indre
02 40 63 84 32
Capacité d'accueil : 24 enfants
Horaires : du lundi au vendredi
de 7h45 à 18h45

Les actions passerelles
Pour faciliter l'adaptation en classe des tout-petits, la Ville a mis en place un projet facilitant le partenariat entre la commune, les structures d'accueil, l'école maternelle et les familles.

Ces matinées riment avec l'échange, le partage des comptines du matin, des jeux, les moments de complicité, la découverte des espaces, des personnes, l'enthousiasme de retrouver son grand frère ou sa grande sœur au moment de la récréation partagée. En un mot, le plaisir de découvrir enfin ce lieu dont on parle tant.....

Karine, éducatrice
de jeunes enfants et directrice

L'accueil régulier avec un contrat

Les modalités
L'attribution des places se fait lors d'une commission se réunissant chaque année au printemps pour la rentrée scolaire suivante.

L'accueil occasionnel sans contrat

La Courte échelle - Ferrière
2 bis, avenue de la Jeunesse
02 40 63 27 03
Horaires : lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 8h15 à 18h30.

Les conditions d'admission
Les vaccinations de l'enfant, condition pour la vie en collectivité, sont obligatoires. L'admission n'est définitive qu'après avis favorable du médecin.
Une période d'adaptation est systématiquement proposée et fortement préconisée.

La tarification
La tarification mensuelle s'établit sur la base d'un taux d'effort déterminé par la CAF, en fonction des ressources et de la composition propre à chaque famille.

Formulaire de pré-inscription
https://bit.ly/InscriptionCrècheMunicipale

Pour un accueil régulier ou occasionnel dans une structure petite enfance municipale (ou dans la crèche associative – voir p. 14), les inscriptions sont à effectuer auprès de la Direction Éducation Enfance Jeunesse - service Espace Famille (02 51 78 33 00).

Une structure associative

Elle est gérée par un conseil d'administration composé de parents et d'élu·es et est conventionnée avec la Ville.

et des structures privées

Elles sont administrées par un gestionnaire privé, dont la tarification peut être conventionnée ou libre. Certains établissements peuvent accueillir exclusivement des enfants du personnel d'entreprises réservataires, d'autres peuvent être partiellement ouverts à tout public.

"Cabane à Doudous" : 1 structure associative sur 2 sites

Comme 3 pommes
Pont du Cens

1, avenue Félix-Vincent
02 40 40 09 93
Capacité d'accueil : 20 enfants
Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 18h30

Les Croquignoles
Botte d'Asperges

15, rue de la Botte d'Asperges
02 40 40 87 87
Capacité d'accueil : 29 enfants
Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 18h30

Notre fils est un fervent adepte de la crèche Les Croquignoles depuis 2 ans (et sa sœur Julia l'a été juste avant lui). Ce qui nous a tout de suite plu en arrivant dans cette structure, c'est l'accueil de tout le personnel, à la fois très professionnel et très sympathique et bienveillant. ***Comme toute association, son fonctionnement requiert une participation active de ses membres, ce qui crée une ambiance conviviale tout en restant très professionnelle.*** *Ainsi, en fonction de leurs compétences et de leurs envies, les parents participent au bon fonctionnement des crèches : jardinage, bricolage, organisation de fêtes et éventuellement un investissement en tant que membre. Les parents ont également la possibilité de participer à des sorties (marché, bibliothèque, sortie annuelle…).*

Les parents d'Andrev

Les structures privées

> **Les Bambins du Petit-Chantilly**
25, rue d'Auteuil
10 places

> **Zéphir and Co**
rue Clément-Ader
24 places

> **La Cabane d'Achille et Camille**
1, rue Léon-Gaumont
2 x 12 places

> **Les P'tites Madeleines**
24, rue des Lilas
12 places

> **Farandoles et Galipettes**
30, rue du Patureau
10 places

> **Les P'tits Écureuils**
15, avenue de la Jeunesse
28 places

Les structures privées sont à contacter par les familles.

Les actions en faveur de la parentalité

Besoin d'information et de conseils ?
De trouver un espace pour partager un moment avec son enfant ? Découvrez les lieux dédiés !

La Maison de la Petite Enfance et de la Parentalité

Les permanences d'infos aux modes de garde

Plusieurs solutions d'accueil sont proposées aux familles afin de permettre une réponse adaptée aux différents besoins.

Des permanences d'information sur les différents modes de garde ont lieu à la Maison de la Petite Enfance et de la Parentalité, deux fois par mois, le mardi matin de 9h à 12h (avec ou sans rendez-vous).

Le coffre à jouet

Quel jeu pour un tout petit ? Découvrez ce nouveau service pour les enfants de 0 à 6 ans. Des professionnelles vous conseillent avec un large choix de jeux, récolté grâce aux dons des familles, afin que les parents puissent les emprunter pour une durée d'un mois. Ouvert aux familles Orvaltaises, suivant un calendrier trimestriel, le mercredi de 15h30 à 17h30 à la Maison de la Petite Enfance et de la Parentalité.

Les animations

Vous aimeriez pratiquer des activités avec votre jeune enfant ? Découvrez des ateliers aux multiples ressources pour toutes les familles, futurs parents, parents et grands-parents ! La Maison de la Petite Enfance et de la Parentalité accueille des associations telles qu'Enchanfantines ou les Petites mains autour de différentes animations sensorielles et artistiques.
Enchanfantines : enchanfantines@gmail.com
les Petites mains : esnault.chrystele44@gmail.com

Les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

C'est quoi un LAEP ?

Les LAEP ne sont pas des modes de garde.
Ils offrent aux parents la possibilité de passer un moment avec leur enfant dans un lieu adapté aux tout-petits et lui permettent d'être en contact avec d'autres enfants. C'est aussi, pour les parents, la possibilité d'échanger avec les accueillantes et de rencontrer d'autres parents.

Deux lieux d'accueil à Orvault :

Roule Galette
(LAEP municipal)
Maison de la Petite Enfance et de la parentalité
37, avenue de la Ferrière

Part'âge
(LAEP associatif)
Centre socio-culturel de la Bugallière
10, rue du Pont-Marchand

Les infos pratiques

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Vous venez d'avoir un ou plusieurs enfants et vous remplissez les conditions générales pour bénéficier des aides de la CAF ?
Déclarez la naissance de votre enfant à la CAF, sans tarder, car elle conditionne le versement de vos aides.
Si vous êtes allocataire, faites cette déclaration en ligne dans l'espace Mon compte.

Les aides possibles, à confirmer selon votre situation :
> La Prestation d'accueil du Jeune Enfant (PAJE)
> Les allocations familiales, s'il s'agit au moins de votre deuxième enfant
> Allocation logement
> Revenu de solidarité active (RSA)
> Allocation de soutien familial (ASF)

La Caisse d'Allocations Familiales met à disposition des familles le site www.monenfant.fr pour vous accompagner dans votre vie de parent (recherche d'un mode d'accueil, coût et aides, rentrée à l'école...).

22, rue de Malville, 44100 Nantes
0 810 25 44 10 / www.caf.fr

La Protection Maternelle Infantile (PMI), un service du Conseil Départemental

Les consultations d'enfants sont assurées par une puéricultrice et un médecin du service de la PMI. La puéricultrice a un rôle de conseil et d'éducation auprès des familles. Le rôle du médecin est de protéger la santé de l'enfant. Les consultations ont lieu dans les Centres Médico-Sociaux (CMS), sur rendez-vous.

La puéricultrice reçoit également sur rendez-vous pour des conseils sur divers sujets comme l'allaitement, l'alimentation, le sommeil.

Pour toute information concernant une recherche d'assistant·es maternel·les, rendez-vous sur le site du Département : www.loire-atlantique.fr

300, route de Vannes, 44700 Orvault
02 40 76 41 45 / eds.orvault@loire-atlantique.fr

Le plan et les coordonnées

Direction Éducation Enfance Jeunesse
Espace Famille / Relais petite enfance

21, avenue Alexandre-Goupil
02 51 78 33 00 / espacefamille@mairie-orvault.fr

Maison de la Petite Enfance et de la Parentalité

37, avenue de la Ferrière
02 51 78 33 00

Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

> **Part'âges**
10, rue du Pont-Marchand
02 40 63 44 45
> **Roule Galette**
37, avenue de la Ferrière
02 40 40 21 34

Les structures municipales d'accueil collectif

> **Multi-accueil La Farandole** - rue du Pont Marchand - 02 40 63 08 97
> **Multi accueil La Raguenotte** - 8, rue des Sonnailles - 02 40 63 57 90
> **Multi accueil Les Pousses d'Or** - 25 bis, rue Alfred-Nobel - 02 51 78 33 09
> **Crèche La Petite Sirène** - route de Basse-Indre - 02 40 63 84 32
> **Multi accueil La Courte échelle** - 2 bis, av. de la Jeunesse - 02 40 63 27 03
> **Multi accueil Frimousse** - 22, avenue du Petit-Moulin - 02 40 63 93 85

Les structures associatives "Cabanes à Doudous" et ses 2 multi-accueils

> **Comme 3 pommes** - 21, avenue Félix-Vincent - 02 40 40 09 93
> **Les Croquignoles** - 15, rue de la Botte d'Asperges - 02 40 40 87 87

Les structures privées d'accueil collectif

> **Farandoles et Galipettes** - 30, rue du patureau - 09 62 68 42 53
> **La Cabane d'Achille et Camille** - 1, rue Léon Gaumont - 02 49 62 71 46
> **Zéphir and Co** - rue Clément Ader - 07 66 48 68 57
> **Les Bambins du Petit-Chantilly** - 25, rue d'Auteuil - 08 09 10 30 00
> **Les P'tits Écureuils** - 15, avenue de la Jeunesse - 02 28 91 50 07
> **Les P'tites Madeleines** - 24, rue des Lilas - contact@lesptitesmadeleines.fr

Quelques repères concernant le développement de l'enfant de 0 à 24 mois

Développement moteur des enfants

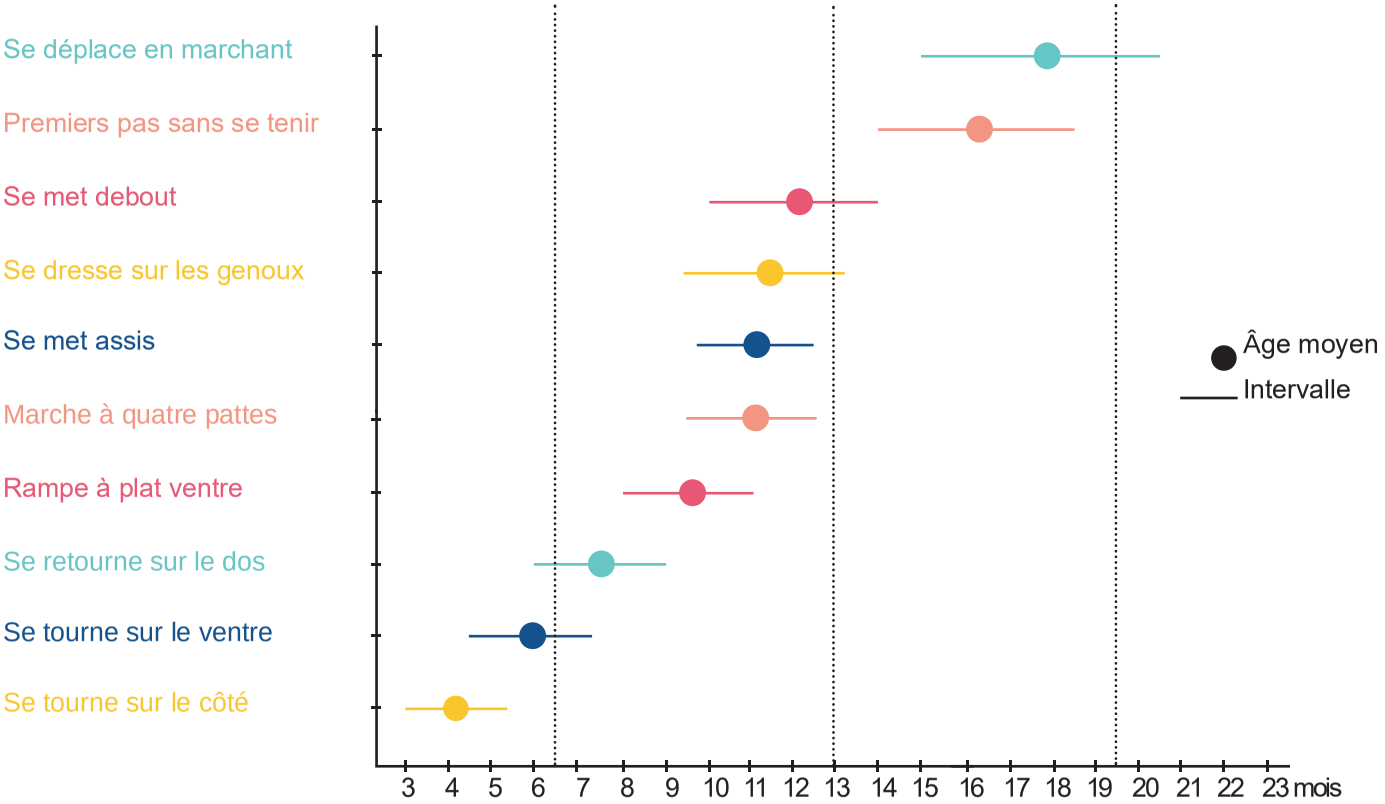

Les âges moyens d'apparition de certains mouvements chez des enfants nés avec un poids normal (à la base des données de 591 enfants).

Développement sensoriel

	0-3 mois	3-6 mois	6-9 mois	9-12 mois
Relations et interactions	- Le sourire est dirigé - Sourire non sélectif	- Angoisse à la vue d'un visage inconnu - Sourire sélectif	- Détresse au départ de ses proches - Reconnaissance des familiers - Angoisse de l'inconnu	- Comprend les expressions du visage
Langage	- Pleurs et reconnaissance des intonations de sa mère principalement - Réponse vocale, gazouillis	- Babillages	- Syllabes répétées : lallation (pa-pa, da-da) - Réagit à son prénom	

Développement affectif et social de 12 à 24 mois

	12-15 mois	15-18 mois	18-21 mois	21-24 mois
Relations et interactions	- Méfiance envers les étrangers - Le début de compréhension des interdits et ce qui est permis	- Reconnaît les familiers non quotidiens après absence (grands-parents) - Début des interdits	- Explore sa personne et celle des autres (parfois agressivité)	- Phase du « moi tout seul » - Phase d'opposition pour se construire
Langage Compréhension Expression	- « Tiens-donne » - « Non » - Dispose de 5 mots	- Nom des personnes et objets familiers - S'intéresse aux livres - Jargon	- Comprend les ordres simples - Connaît ses vêtements et les parties du corps - 10 à 12 mots	- Écoute une histoire - Nomme des images connues - Début de phrase (2 mots : papa parti)

Offre de service petite enfance

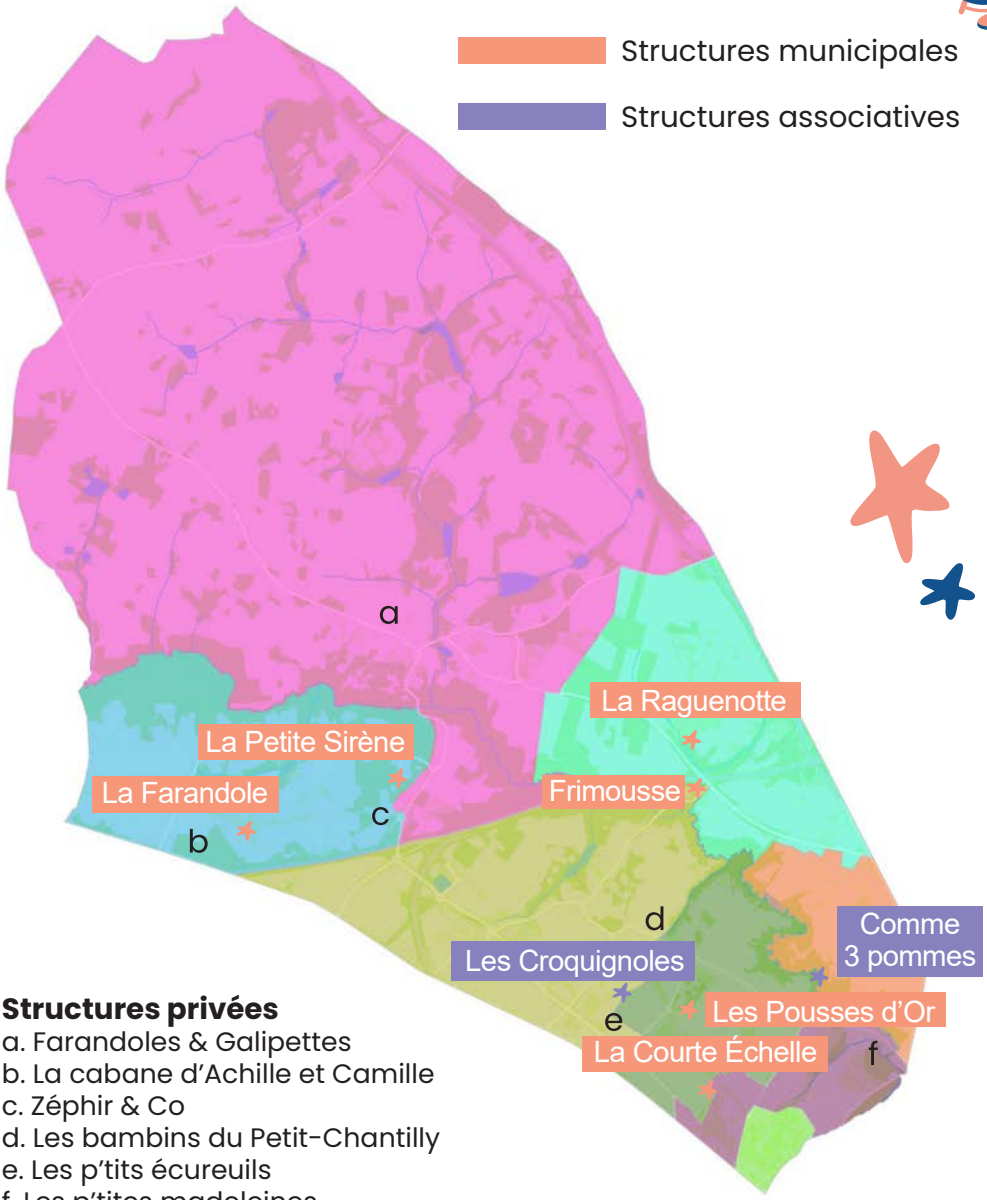

Structures privées
a. Farandoles & Galipettes
b. La cabane d'Achille et Camille
c. Zéphir & Co
d. Les bambins du Petit-Chantilly
e. Les p'tits écureuils
f. Les p'tites madeleines

Structures conventionnées sur Nantes
> Le jardin des Lucioles (horaires atypiques)
> La Maison des Poupies (accueil inclusif pour enfants en situation de handicap)

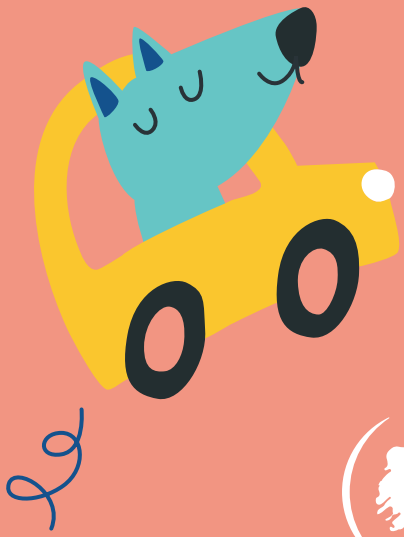

ORVAULT

Plus d'infos sur **orvault.fr**